

# Info-Transfert

Bulletin sur l'établissement et le transfert de ferme

La science, c'est ce que le père enseigne à son fils. La technologie, c'est ce que le fils enseigne à son papa.

Michel Serres

## Sommaire :

Le démarrage d'une seconde entreprise pour la relève : une alternative à la coexploitation !

Internet : un outil de travail mais aussi un espace de socialisation que les jeunes agriculteurs utilisent de plus en plus.

## Dans ce numéro :

La relève familiale : vers un nouveau modèle d'établissement ? 1-2

Jeunes agriculteurs et internet : accès et utilisations 3-4

Avec le support financier de

Agriculture, Pêcheries  
et Alimentation

Québec 

## Un vent nouveau souffle sur l'agriculture !

Nous ne voulons pas parler ici de la tempête « efficacité » qui remue le monde agricole. (notons quand même qu'après 2015, il y aura toujours 25 % d'entreprises moins efficaces !). Nous voulons parler d'un vent contraire à la pensée générale qui promeut la grande entreprise, l'expansion, ... Dans une recherche que nous avons menée sur la coexploitation, près de 60 % de la relève met un frein à l'expansion. En effet, 53 % affirment demeurera telle qu'elle est, et 6.3 % qu'elle sera plus petite (6.3 %). Le vent tourne ? La stratégie expansionniste a-t-elle atteint ses limites ? L'expansion deviendrait-elle un choix



raisonné plutôt qu'une obligation ? Si c'est le cas, c'est un progrès énorme pour les agriculteurs (exercer son libre arbitre), pour l'agriculture (diminution de la décroissance du nombre de fermes) et pour la relève qui aurait plus d'« espace ».

Parlant relève, nous vous proposons deux articles la touchant : un portant sur un « nouveau » modèle d'établissement : le démarrage d'une entreprise pour la relève soutenu par l'entreprise familiale. Une alternative à la coexploitation ? Le second porte sur les pratiques et nouveaux outils de réseautage (internet en particulier) de cette relève qui parfois se sent socialement isolée.

Bonne lecture.

## La relève familiale : vers un nouveau modèle d'établissement?

S'établir en agriculture sur la ferme des parents... la seule solution à la relève familiale? C'est la question posée dans le cadre de notre recherche qui vise à comparer les deux modes d'établissement en agriculture de la relève familiale : la coexploitation intergénérationnelle et le démarrage d'une nouvelle entreprise avec l'appui de celle des parents.

L'étude que nous avons réalisée avec 111 relèves en coexploitation intergénérationnelle a dévoilé que les transferts des avoirs et des pouvoirs de l'entreprise n'étaient pas progressifs. Les résultats soulevaient que le premier transfert de parts était lié à l'intégration de la relève aux responsabilités et aux prises de décisions stratégiques de l'entreprise. Aussi, nous avons constaté que ni le niveau de pouvoir, ni le nombre de parts détenues n'étaient fonction de la durée de la coexploitation. Considérant qu'une progression trop lente peut démotiver le repreneur et l'amener à abandonner le projet. Est-ce que le démarrage d'une nouvelle entreprise se présente comme une solution concrète pour la réussite des établissements en agriculture? Nous avons rencontré 16 relèves qui ont démarré leur propre entreprise avec l'appui de celle de leur parent.

### Pourquoi ne pas reprendre la ferme des parents?

Les résultats de notre étude ont soulevé que, *de facto*, la relève décide de ne pas rejoindre l'entreprise des parents, soit par manque d'intérêt (6 cas), ou parce qu'il y a des conditions non facilitantes à l'établissement sur la ferme familiale (10 cas). Ces obstacles à l'établissement sur la ferme familiale rejoignent ceux déjà identifiés par Parent et al. (p.63, 2000) : l'âge, le genre, les conflits familiaux traversant l'entreprise, les pratiques de gestion différentes et le revenu insuffisant de la production. Comparativement à l'établissement en coexploitation intergénérationnelle, la relève considère que le principal avantage de démarrer une nouvelle entreprise est de dissocier les affaires de la famille.

### Des affaires plus déliées de la famille que dans le cas de la coexploitation?

Sur le plan organisationnel, la relève démarre une nouvelle entreprise afin d'éloigner son projet d'entreprise de l'entreprise des parents. Le partage des parts de l'entreprise est le plus souvent avec le conjoint (13/16 cas) qu'avec le parent (1/16 cas). Contrairement à la coexploitation, l'exercice de la pro-

Suite page 2

## La relève familiale : vers un nouveau modèle d'établissement? (Suite)

fession agricole par le parent et la relève se réalise sur deux entités juridiques distinctes. La relève qui démarre son entreprise en parallèle à celle des parents n'a donc pas d'engagement légal à l'égard des avoirs de l'entreprise des parents.

### Distincts dans les avoirs, est-ce qu'il existe une relation de pouvoir?

Dans une situation de démarrage, l'entreprise de la relève peut bénéficier d'un don d'actifs agricoles (56,7 %, 9 cas/16) ou de plusieurs formes d'appuis des parents : utilisation gratuite des actifs physiques et matériels (16 cas), garantie financière (9 cas) et conseils (7 cas). Ces appuis des parents facilitent l'installation de la relève puisqu'ils diminuent la pression financière de l'entreprise en démarrage. Par ailleurs, notre analyse a dévoilé que ces privilèges offerts par les parents assignent à la relève un engagement moral à leur égard. Selon les témoignages des relèves qui ont démarré leur entreprise, cet accord tacite semble générer des tensions dans les dimensions financière et organisationnelle de leur entreprise (11/16 cas).

La source de tension la plus rapportée par la relève (8 /16 cas) qui a démarré son entreprise est le choix des investissements. Cette tension est sous-jacente au fait que dans les cas de démarrage, les parents prennent le risque d'endosser ou de prêter de l'argent dont le remboursement dépend de la réussite de l'entreprise de la relève. Il semble donc normal que le parent garde un œil critique quant aux décisions financières prises par le jeune agriculteur. Dans notre étude, parmi les relèves qui rapportaient des tensions, deux étaient encore sous la garantie financière des parents. Une de ces relèves rapportait qu'elle prenait « son mal en patience » en attendant que son entreprise augmente sa rentabilité. Le partage de l'utilisation de la machinerie et des équipements est la deuxième source de tension en importance chez la relève qui a démarré son entreprise (7/16 cas). La relève rapporte que les propriétaires (les parents) tendent à maintenir un certain contrôle sur la gestion, l'entretien et l'utilisation des ressources communes. Comme dans la coexploita-

tion intergénérationnelle, une relation de pouvoir semble exister dans le mode d'établissement par le démarrage d'une nouvelle entreprise. En effet, la relève ressent des tensions en réaction au contrôle que le parent souhaite exercer dans les activités de son entreprise. Ces tensions peuvent devenir problématiques puisque dans la majorité des cas, une relève en démarrage aspire à ce que son entreprise devienne complètement indépendante de l'entreprise mère (13/16 cas).

### Comment devenir plus indépendant ?

Relativement au partage des ressources physiques et matérielles, la relève en démarrage nous a révélé qu'elle dispose de quelques options pour détacher son entreprise de l'influence de ses parents : l'achat de sa propre machinerie (5 cas), le travail à forfait au prix du marché (2 cas) et la création d'un syndicat de machinerie (1 cas). En ce sens, dans l'esprit des relèves interrogées, les tensions intergénérationnelles peuvent être limitées en formalisant ou en réduisant les liens unissant les deux entreprises.

### Le démarrage une solution à la coexploitation ?

En somme, bien que démarrer une nouvelle entreprise en parallèle à celle des parents permette de dissocier légalement les deux entreprises, un engagement moral de la relève à l'égard de ses parents subsiste. Il semble que le démarrage d'une nouvelle entreprise présente une plus grande marge de manœuvre pour réagir aux tensions ressenties. En effet, la relève peut se désengager entièrement de l'entreprise des parents puisque les projets d'entreprises des deux générations sont indépendants.

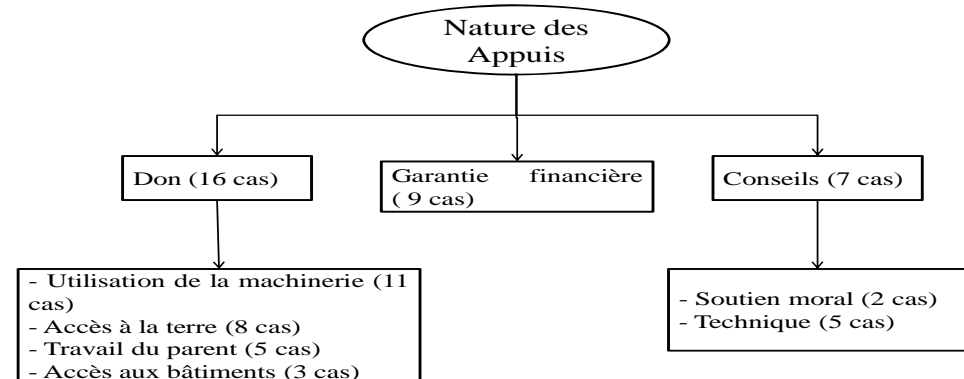
*Le démarrage d'une seconde entreprise pour la relève : une alternative à la coexploitation !*



Stéfanie Cantin, M.Sc, professionnelle de recherche, Traget Laval.

**Référence :**  
Analyse comparée de deux modes d'établissement familiaux : le démarrage et la coexploitation. Perrier, J.P., Parent, D., Cantin, S. Rapport de recherche Traget Laval, 2010

**Schéma 1: Nature des appuis des parents au démarrage de la relève (n=16).**



## Jeunes agriculteurs et internet : accès et utilisations

Internet aide à combattre l'éloignement et à abattre des frontières, c'est connu! Grâce à cela, le monde n'a jamais été aussi petit : le bout du monde se trouve à un clic! Mais maintenant qu'Internet est omniprésent, il est tout à fait pertinent de s'arrêter au rôle que joue cette technologie dans la vie des jeunes agriculteurs québécois. C'est ce qui nous a poussés à nous demander à quoi ressemble le portrait des jeunes agriculteurs établis relativement à leur utilisation d'Internet? Pour le savoir, nous avons inclus, dans notre étude sur l'isolement social des jeunes agriculteurs québécois (voir les éditions d'Info-Transfert de mai 2009 et de janvier 2010), quelques questions sur l'utilisation d'Internet.

### De jeunes agriculteurs branchés!

Tout d'abord, sans distinction au métier pratiqué, le *Groupe de travail sur les collectivités rurales branchées* (2009) a remarqué que pour l'ensemble des régions administratives, en dehors des grands centres urbains, 56% des résidents sont branchés à Internet (haute, basse ou vitesse intermédiaire). Ce taux de branchement à Internet contraste grandement avec les résultats de notre étude. En effet, nous avons observé que le taux de branchement à Internet chez les jeunes agriculteurs du Québec grimpe à 87%. C'est donc dire les jeunes agriculteurs sont plus branchés que la moyenne des ruraux du Québec.

### Un portrait des agriculteurs branchés

Il n'existe pas une grande différence selon que les agriculteurs soient des hommes ou des femmes : 91% des femmes ont accès à Internet, contre 85% des hommes. Étonnamment, il n'y a pas de distinction selon l'âge des agriculteurs : les plus vieux sont tout aussi branchés que les plus jeunes!

Par contre, le taux de scolarisation des agri-

culteurs est directement associé à leur taux de branchement à Internet. De fait, plus les individus sont scolarisés, plus ils sont nombreux à avoir accès à Internet à la maison ou au travail. Tous les détenteurs (100%) d'un diplôme d'études universitaires ont accès, 90% de ceux qui ont une attestation d'études collégiales ou un diplôme d'études collégiales, 82% de ceux qui ont un diplôme d'études secondaires ou un diplôme d'études professionnelles, puis 76% de ceux qui n'ont aucun diplôme.

### Internet : un outil de travail...?

Pour quelles raisons les jeunes agriculteurs choisissent-ils de se brancher à Internet? Leur activité professionnelle y est sûrement pour beaucoup. Nous savons tous qu'Internet représente une manne d'informations sur différents sujets, et ça semble également être le cas également pour le monde agricole! Pour en connaître davantage, nous avons donc demandé aux jeunes de nous broser un portrait de leur utilisation d'Internet. Il appert que la plus grande utilisation d'Internet par les jeunes agriculteurs vise des sites qui sont en lien avec leur travail. Parmi ceux qui possèdent une connexion Internet, près de 90% ont affirmé l'avoir utilisé au cours du dernier mois à des fins professionnelles (voir tableau 1) et ce, pour une moyenne d'environ 11 consultations par mois. Il est donc intéressant de constater que les jeunes agriculteurs sont plus nombreux à utiliser Internet pour leur travail qu'à d'autres fins.

### ...mais également un outil de socialisation!

De nos jours, Internet est de plus en plus associé aux réseaux sociaux comme Facebook, MySpace et Twitter, pour ne nommer que ceux-là! Toutefois, ces sites ne semblent pas avoir encore la côte auprès des jeunes agriculteurs québécois. À notre grande surprise, seulement 12% des répondants ont accédé un de ses sites au cours du mois précédent l'enquête. Par ailleurs, les jeunes agriculteurs Suite page 4 célibataires semblent davantage

*Internet : un outil de travail mais aussi un espace de socialisation que les jeunes agriculteurs utilisent de plus en plus.*



Guillaume Rousseau, M.A., professionnel de recherche, Traget Laval.



**Tableau 1 : Fréquentation de différents sites Internet parmi les jeunes agriculteurs québécois qui possèdent une connexion.**

	Total	
	(%)	fois/mois
Sites liés au travail	88,3	10,9
Messagerie électronique	72,1	14,1
Clavardage	13,2	10,2
Sites de socialisation (Facebook, MySpace, Twitter, etc.)	12,4	13,2
Sites de rencontre	7,8	6,7
Autres sites	74,6	10,4

### Référence :

Groupe de travail sur les collectivités rurales branchées (2009); « Données relatives au branchement des territoires ruraux du Québec à Internet haute vitesse, par région administrative et par MRC, à l'exclusion des grands centres urbains »; 29 pages.



# TRAGET LAVAL

## Comité éditorial

Raymond Levallois  
Diane Parent  
Jean-Philippe Perrier

## TRAGET Laval

Faculté des sciences de l'agriculture  
et de l'alimentation  
Pavillon Paul-Comtois, Université Laval,  
Sainte-Foy, Québec G1K 7P4  
Téléphone : (418) 656-2131, poste 2395  
Télécopie : (418) 656-7821  
Messagerie : [traget@traget.ulaval.ca](mailto:traget@traget.ulaval.ca)

**Info-Transfert est un bulletin d'information sur le transfert de ferme et l'établissement en agriculture. Il est publié par le groupe de recherche TRAGET Laval de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval (Québec). La mission de TRAGET Laval est de contribuer au développement des connaissances et à leur diffusion ainsi qu'à la formation d'étudiants dans les domaines de la gestion agricole, du transfert de ferme et de l'établissement en agriculture.**

Toute reproduction des articles avec mention est encouragée.

Le genre masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement afin d'alléger le texte.

---

RETROUVEZ-NOUS SUR LE WEB  
[HTTP://WWW.TRAGET.ULAVAL.CA/](http://www.traget.ulaval.ca/)

---

## Jeunes agriculteurs et Internet : accès et utilisations (suite)

utiliser internet comme outil de socialisation, car l'accès aux sites de réseaux sociaux est de 20% pour les célibataires, comparativement à 6% chez producteurs mariés. Notons également que près de 1 agriculteur célibataire sur 3 (32%) affirme consulter des sites de rencontre (tel le site de rencontre Agri-rencontre.com pour les gens du milieu rural!).



### Qu'avons-nous appris?

Nous savons maintenant que le taux de branchement des jeunes agriculteurs est plus élevé que la moyenne et qu'ils sont plus nombreux à utiliser internet pour des raisons professionnelles que pour le loisir. Certains facteurs, comme la scolarisation et l'état matrimonial, jouent un rôle direct sur l'utilisation d'internet. Toutefois, nous en savons encore très peu sur l'utilisation d'internet par les agriculteurs.

Le web semble devenu incontournable chez les jeunes : il donne accès rapidement à une manne d'information, ainsi qu'à des biens et services. Il permet également d'intégrer des réseaux sociaux qui transcendent les barrières géographiques. Dans le contexte où le milieu agricole est de moins en moins tricoté serré, internet est une force... dont il faut connaître les limites. S'informer, oui, mais comment faire le tri? Socialiser virtuellement, sans doute, mais... en espérant que ce ne soit pas au prix de s'isoler dans la réalité.

RAYMOND LEVALLOIS

# GESTION de l'ENTREPRISE AGRICOLE

De la théorie  
à la pratique

Plus de 35 ans d'expertise en gestion d'entreprise agricole dans le nouveau livre de Raymond Levallois. Un ouvrage de référence incontournable. Disponible aux Presses de l'Université Laval : [www.pulaval.com](http://www.pulaval.com)